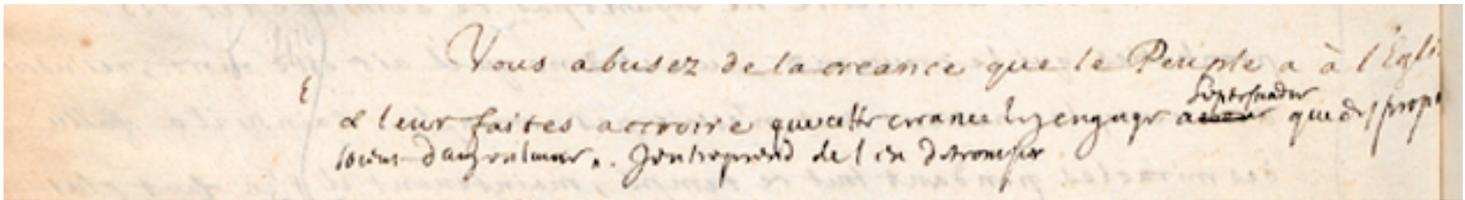
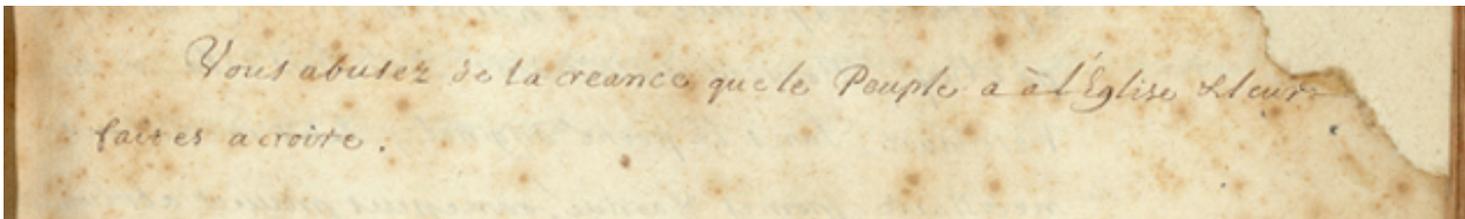


Transcriptions des Copies C₁ et C₂C₁, p. 83 v° (l'image du texte est incomplète à droite)

Vous abusez de la creance que le Peuple a à l'Egli[se]

se persuader

& leur faites accroire. que cette creance les engage a croire que ces propo[sitions]
soient dans un livre. J'entreprind de l'en detromper

C₂, p. 111Avertissement : l'angle supérieur droit du feuillet 111 de C₂ est déchiré, mais les textes sont complets.

Marques en marge de C₁ (concordance au crayon, lettre à la plume) : voir la description des Copies C₁ et C₂. La main qui a numéroté les fragments n'a pas octroyé de nouveau numéro à ce fragment. La référence au Recueil original dans la concordance sur la Copie C₁ a été écrite en face du fragment précédent (voir *Soumission 19*).

Contrairement à ce que l'on pourrait croire le copiste a transcrit le même texte dans les deux Copies. Dans C₁, ce texte a été complété par un correcteur (Pierre Nicole, selon P. Faugère) pour l'édition de Port-Royal (Nous signalons cette glose en couleur rouge – voir ci-dessus).

P. Faugère, qui signale les autres gloses proposées par Nicole, omet de la transcrire. G. Michaut (n° 655, note) propose « leur faites accroire que cette croyance l'engage à se persuader que des propositions soient dangereuses. J'entreprinds de l'en détromper. » Cette transcription a été reprise en note par Brunschvicg.

Marie Pérouse propose dans *L'invention des Pensées de Pascal. Les éditions de Port-Royal (1670-1678)*, Paris, Champion, 2009, p. 39 : « que cette creance ly engage a se persuader que ces propositions soient dans un livre. J'entreprind de len detromper. »

Le Comité de l'édition a dû considérer que le texte était trop polémique pour être retenu dans l'édition.

Différence entre les Copies et le papier original : les Copies transcrivent *le peuple a à l'Eglise* au lieu de *le peuple a en l'Eglise*.

Le texte est nettement séparé des autres fragments dans les deux Copies.